

**REPERES**

Code ISO : COD

République Démocratique du Congo**Ancien(s) nom (s) et dates**

XVème siècle – 1885 : Royaume du Kongo + autres royaumes avatars à partir du XVIIème

1885-1908 : Etat Libre du Congo (sous la souveraineté du roi Léopold II)

1908-1960 : Congo Belge

1960-1966 : République du Congo

1966 – 1971 : République démocratique du Congo

1971 - 1997 : République du Zaïre

Formation du territoire : Conférence de Berlin (1885-1886)

Superficie : 2 338 090 km²

Densité 2010 : 25

Population 2010 : 59 409 879 habitants

Taux de croissance annuel moyen 2000-2010 : 3%

Taux de natalité brut 2000-2005 : 50

PIB 2006: total 8.5 milliards \$ – par hab. à parité : 280 \$

Indicateur du développement humain 2008 : rang 177 (sur 179)

MODULE I – PRINCIPAUX RESULTATS

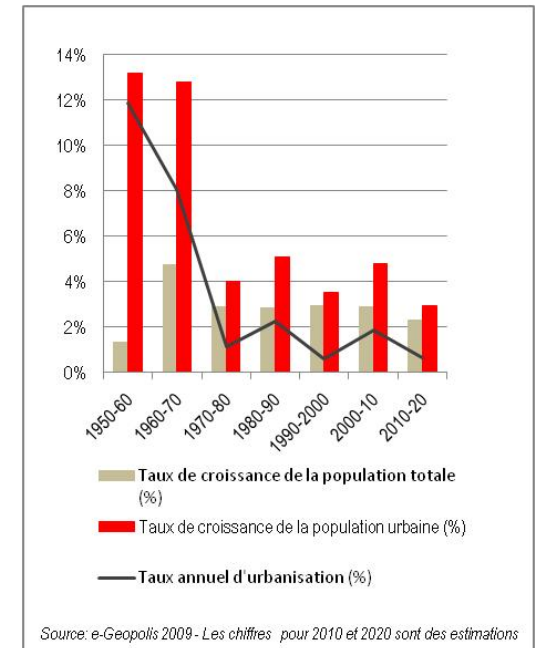
Un géant démographique et urbain

Avec une population comparable à celle de la France, de l'Italie ou du Royaume-Uni et un taux d'urbanisation de près de 40% en 2010, le Congo démocratique présente désormais **un réseau urbain puissant et complet**, depuis sa capitale, Kinshasa, qui est **la troisième agglomération d'Afrique sub-saharienne** (derrière Lagos et Johannesburg) jusqu'aux petites agglomérations qui maillent l'ensemble de cet immense territoire. La RDC se distingue :

- par le **développement remarquable la strate des grandes villes « intermédiaires »**, qui font généralement défaut dans les autres pays africains
- par leur **croissance vertigineuse au XX^{ème} siècle** car aucune d'entre-elles dépassait les 10 000 habitants en 1910
- par **la situation périphérique de la plupart des agglomérations urbaines**, ce pays détient un nombre record d'agglomérations transfrontalières avec quasiment chacun de ses voisins et aux quatre points cardinaux.

La liste des agglomérations actuelles et leur croissance depuis 1960 confirment les tendances observées dans d'autres travaux récents (Pourtier 2008, Malu-Malu 2002, Croc et Missier 2006). Les dynamiques de l'urbanisation semblent conduire vers un morcellement du territoire car la croissance de grands centres urbains à la périphérie du pays, qui profitent de la présence de riches bassins miniers, favorise les **vellités sécessionnistes de régions entières** depuis 1960 (Katanga). L'immensité du territoire, jointe à la **déficience des infrastructures de communication**, aggrave les difficultés de l'intégration nationale.

Violences, conflits, massacres, rebellions, émeutes et guérillas ont frappé quasiment toutes les régions du pays. Les mouvements massifs de population qui en résultent rendent peu prévisible l'évolution des centres urbains, pris individuellement. Cependant, ce chaos ne remet en cause ni les structures profondes de la géographie peuplement, ni l'entropie de la hiérarchie urbaine ci-dessus. Le rythme de l'urbanisation, très élevé en début de période, ralentit au fur et à mesure que le taux d'urbanisation augmente, se rapprochant du seuil de saturation de la transition urbaine. Ce taux devrait encore progresser de 2 points à l'horizon 2020. Cependant, comme le taux de croissance démographique reste fort, la population urbaine du Congo démocratique va encore augmenter de **700 000 habitants par an** au cours de la prochaine décennie.



Les grands indicateurs

	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2005	2010e	2020e
Densité moyenne de population	5,38	6,05	9,15	11,81	15,18	19,65	22,53	25,41	31,16
Population urbaine totale	571 480	1 740 533	5 136 030	7 300 266	11 408 431	15 542 182	20 165 786	23 612 537	30 582 079
Taux d'urbanisation	4,54%	12,31%	24,00%	26,43%	32,03%	33,64%	38,06%	39,51%	41,71%
Nombre d'agglomérations	14	37	93	112	136	158	236	246	270
Population métropolitaine observée	155 428	451 149	1 343 003	2 313 899	4 050 531	5 139 167	6 173 892	7 208 618	9 278 069
Population métropolitaine prédite	322 253	798 725	1 926 251	2 569 581	3 697 264	4 756 895	5 876 942	6 688 867	8 258 419
Indice de primatie	1,53	2,48	3,13	5,31	5,75	5,44	5,45	5,45	5,46

Notes:

- Les données 2010 et 2010 sont des prévisions basées sur les tendances passées
- Densité : il s'agit de la densité moyenne calculée sur la population totale
- Pop. métropolitaine prédite = $6.55 * \text{Pop. Urbaine}^{0.815}$ (Loi de la Métropolisation; Moriconi-Ebrard 1993)
- Indice de Primatie : population de la première agglomération divisée par la population de la seconde agglomération

Superficies agglomérées : 2 460 Km² soit 0.11% du territoire

LES FAITS MARQUANTS

La distribution du peuplement : le creusement d'un gigantesque vacuum

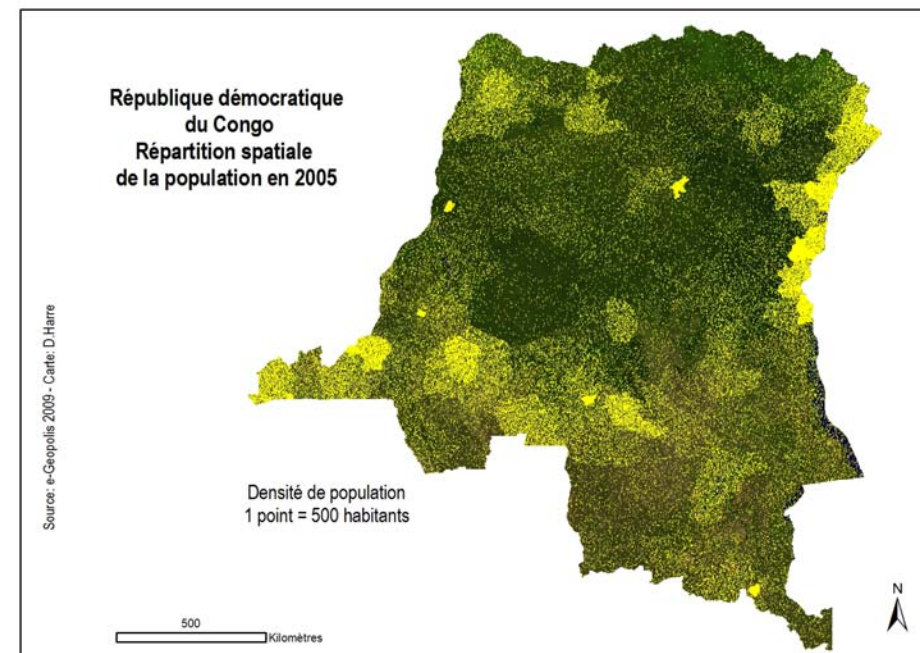
Pour comprendre et anticiper les enjeux de la croissance urbaine au Congo démocratique, il est essentiel de bien saisir ce qui constitue l'originalité de son peuplement. C'est en effet le seul pays dont le territoire opère la jonction entre les Hautes-Terres de la région des Grands Lacs et du Rift d'Afrique Centrale et la façade atlantique.

1. La bordure orientale du Congo démocratique

Elle occupe les confins occidentaux de cette région transnationale de 330 000 km² où vivent 73 millions d'habitants en 2010 - soit une densité de 221 habitants/km² - et où les taux d'urbanisation figurent parmi les plus bas de la planète (voir : *Afrique Centrale et Orientale : Peuplement et facteurs d'urbanisation*), ce qui en fait l'un des grands réservoirs démographiques pour l'urbanisation de demain.

Dès que l'on quitte ces hautes terres, les densités chutent sans transition, si bien que les provinces de l'Est elles-mêmes (Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri, Katanga), dont les territoires mélangent hautes-terres et régions basses, affichent finalement des densités moyennes qui ne reflètent pas les contrastes de la réalité (voir carte ci-contre).

Collée aux frontières de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi, de la Tanzanie et du Malawi, les régions des Hautes-Terres du Congo présente ainsi des conditions d'urbanisation particulières, dans un monde rural dense, sous-urbanisé, davantage accessible depuis l'étranger que depuis l'intérieur du pays, et ethnologiquement ancrée dans un monde totalement différent des forêts de l'immense bassin du Congo.

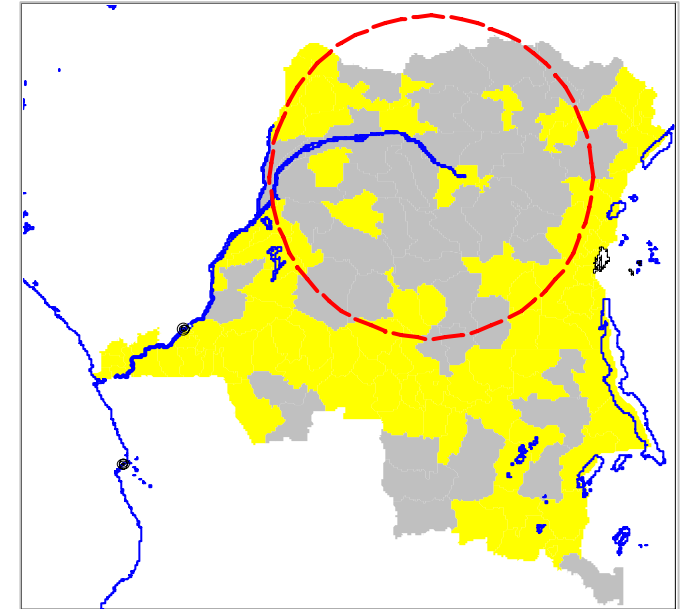


2. Le vacuum central

Au cours du XX^{ème} siècle, la jonction entre les Hautes Terres et l'Atlantique, distant de 1 800 km à vol d'oiseau, s'est opérée à partir de deux grands axes de peuplement : l'un au sud, dessert par voies terrestres un chapelet de grandes régions minières, ce qui explique aussi le chapelet d'agglomérations urbaines petites et grandes qui le rythment ; le second, par le Nord, utilise les tronçons naturels navigables du Congo et de ses affluents. Plus ancien, ce dernier est aussi plus incertain et les villes y sont plus rares. Simultanément, en amont de Kinshasa, des ports ont été établis sur le fleuve qui délimite la frontière avec le Congo-Brazzaville, de sorte que la voie nord se trouve connectée avec le sud-ouest.

Entourées de régions vides, les agglomérations situées en dehors de la région des hautes terres ne peuvent croître que par accumulation de migrants, à longue ou courte distance. A longue distance : les grandes agglomérations, entourées de territoires au peuplement très clairsemé (de 1 à 10 habitants/km²), ne peuvent pas être alimentées par un exode rural de proximité. A courte distance, la population clairsemée des zones forestières tend à se rassembler le long des routes. De véritables villages-rues se forment (voir exemple de Mbuji-Mayi ci-dessous) qui tendent peu à peu à former de vastes conurbations linéaires.

En 2010, la quasi totalité des « zones » du Congo dont la densité est inférieure à 10 habitants/km² (couleur grise) s'inscrit approximativement dans un cercle de 1 200 kilomètres de diamètres (en rouge).



Ce processus a abouti au creusement d'un grand vacuum central, où, sur 850 000 km² vivent moins de 4,6 millions d'habitants en 2010, soit une densité globale d'à peine les 5 habitants/km². Les axes occidental et septentrional entament finalement à peine ce vide, qui se prolonge dans les pays voisins, à l'ouest jusqu'à la façade atlantique du Cameroun et du Gabon via le nord du Congo-Brazzaville, au Nord jusqu'au Soudan via la République Centrafricaine, ainsi qu'au Sud Soudan. Sur la bordure sud du pays, les faibles densités rurales reprennent et s'étendent au delà des frontières sur l'Est de l'Angola, l'Ouest de la Zambie, jusqu'au désert de Namib (Namibie, Botswana). Dans le reste du pays, c'est précisément l'inverse. Ainsi, à l'emplacement actuel des agglomérations de Kinshasa-Brazzaville, vivaient il y a un siècle 4 000 habitants au maximum. En 2020, les deux agglomérations réunies dépasseront les 12 millions d'habitants.

3. Des flots d'urbanisation dans des régions sous-peuplées

Le résultat n'est pas seulement que la population du Congo se presse sur les pourtours du territoire en délaissant les vastes zones forestières du centre, et expliquant les tendances « centrifuges » propices au morcellement économique et politique (Pourtier 2008) qui caractérisent le Congo démocratique. Du point de vue du développement urbain, la situation de ce pays est paradoxale, puisque les régions les plus urbanisées le sont pour ainsi dire par absence de population rurale. En effet, si sur la bordure orientale, les fortes densités rurales sont en mesure d'engendrer un semis dense de petites agglomérations par urbanisation in situ, ce n'est pas le cas dans le reste du pays. Dans les zones orientales de forte densité rurale, la croissance urbaine entraîne le gonflement de la population de bourgs à l'origine purement ruraux, dont les plus gros finissent mécaniquement par dépasser le seuil des 10 000 habitants en l'absence d'exode rural.

Guerres, massacres, émeutes et conflits ¹

Les violences frappent les populations urbaines aussi bien que rurales depuis plus de 30 ans et n'ont épargné pratiquement aucune partie du territoire. La chronologie ci-dessous est particulièrement éloquent. Un bilan circonstancié et chiffré des dégâts infligés aux hommes et à leurs milieux sortirait du cadre de cette étude. Un certain nombre de villes ont été dévastées, repeuplées, dévastées à nouveau. D'autres, au contraire ont servi de camps de réfugiés puis se sont vidées. La population congolaise a également été confrontée aux effets des crises des pays voisins : génocides du Rwanda et du Burundi, incursions des Ougandais au Kivu, vagues de réfugiés angolais. Toutes les régions du Congo sont concernées, et pas seulement celles directement concernées par les conflits, bien qu'à des niveaux différents, par la dégradation des infrastructures et de la production agricole, la faiblesse des services et la lenteur avec laquelle les politiques de développement sont mises en vigueur. Depuis 2006, les organisations de secours ont commencé à élargir leurs zones d'intervention en dehors de l'Est du pays. La reprise des combats dans le Nord Kivu, l'Ituri et le nord de la Province Orientale ont provoqué le déplacement forcé de 300 000 personnes en 2009. Mais l'Est n'est pas seul à être en proie à la violence : dans le seul mois de décembre, 100 000 personnes venues de la province de l'Equateur avaient fui vers le Congo voisin et vers la Centrafrique. Ces nouveaux déplacés s'ajoutent aux 1 350 000 recensés par le HCR, sans compter très probablement les centaines de milliers de personnes non prises en charge/non recensées. Parmi ces dernières, un certain nombre ont opté – temporairement ou plus définitivement - pour les villes qui ne sont pourtant guère moins épargnées. Ainsi, au Congo, même la capitale constitue un refuge précaire.

¹ Sauf mentionné, ce paragraphe s'appuie sur des articles récents parus sur les sites de l'UNHCR et OCHA (voir Module III Références)

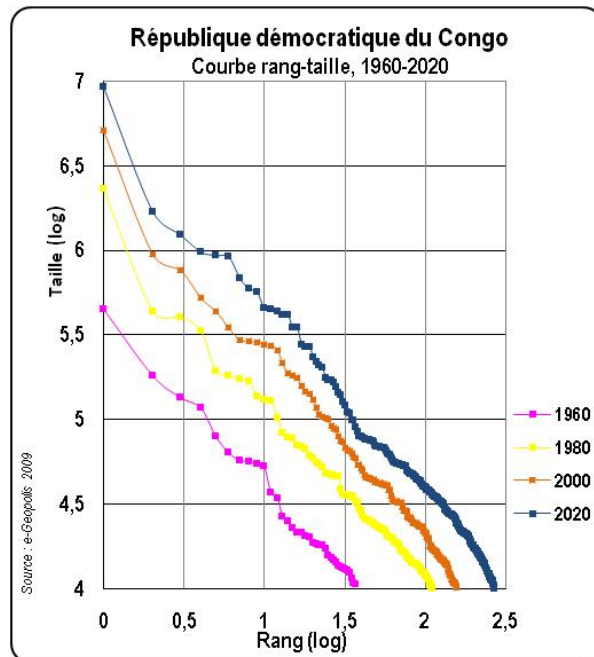
Chronologie sommaire

1960-63 : première guerre du Katanga (qui prendra le nom de Shaba en 1971), suite à son indépendance autoproclamée
1977-78 : deuxième guerre du Shaba (Kolwezi)
1990 : de grandes émeutes et pillages urbains frappent tout le pays
1992 : persécutions au Katanga
1993 : pillages à Kinshasa ; violences communautaires au Kivu
1994 : le génocide au Rwanda provoque l'arrivée de 1,5 millions de réfugiés au Kivu
Octobre 1996 : l'armée rwandaise attaque des camps de réfugiés hutus : 700 000 réfugiés retournent au Rwanda, environ 200 000 autres sont massacrés
1996-1997 : « Guerre de Libération » aboutissant à la victoire des forces de l'AFDL : Kabila devient président et le Zaïre prend le nom de République du Congo démocratique
Août 1998-Juillet 1999 : entrée au Congo des armées ougandaise et rwandaise, qui appuient des mouvements rebelles. L'offensive est repoussée après un an de combats.
1999 : conflit intercommunautaire dans l'Ituri ; crise humanitaire entraînant plus d'un million de déplacés. 60 000 personnes sont tuées en quatre ans
2004 : mutinerie d'officiers pro-rwandais à Bukavu ; émeutes à Kinshasa ; massacre de réfugiés congolais tutsis au Burundi, qui provoquent de nouveaux déplacements
Août 2006 : Affrontements armés à Kinshasa entre la garde présidentielle et celle de Jean-Pierre Bemba
Janvier 2007 : Violentes manifestations au Bas-Congo : une centaine de morts
Mars 2007 : Affrontements à l'arme lourde dans Kinshasa : près de 200 morts
Août 2007- juillet 2009 : reprise des violences au Nord-Kivu ; mutilations, massacres et harcèlement des populations entraînent parfois l'abandon de villages entiers

Si l'on s'en tient aux impacts sur la distribution spatiale du peuplement, la région du Kivu reste sans doute la plus affectée. La généralisation des conflits et la présence de bandes armées dans les zones rurales denses dissémine une partie de la population dans les zones forestières en attente de retour vers leurs villages ou pays d'origine (Rwanda, Ouganda). Elles provoquent également des flux vers les centres urbains existants, notamment dans les territoires de Rutshuru, Masisi, Walikale (Monographie 2005). Le nombre de personnes déplacées était estimé à plus de 800 000 en 2005 pour le seul Nord Kivu (Monographie) et de 2.1 millions pour l'ensemble de l'Est du Congo en janvier 2010 (UNHCR). En janvier 2010, le HCR gérait encore 47 camps de déplacés internes dans la zone urbanisée au nord ouest de Goma vers Kitchanga. Toutefois, les mouvements de population provoqués par les guerres au Kivu doivent être considérés sur longue période ; bien que particulièrement dramatiques et brutaux, ils viennent s'ajouter à tous les déplacements et recompositions spatiales du peuplement observés depuis au moins le XIXème siècle dans la région des Grands Lacs (Guichaoua 2005). En particulier, des flux de migration continus du Rwanda et du Burundi vers le Kivu ont eu lieu depuis les années 1920 pour des raisons foncières (Monographie 2005). Un autre effet majeur des conflits est de rendre encore plus difficiles les communications, notamment routières, entre les grandes villes, aussi bien qu'entre les villes et leurs hinterland, accentuant ainsi l'éclatement d'un territoire disputé entre factions politiques depuis le début des années 1990 (Croc et Missier 2006).

LE RESEAU URBAIN

La distribution rang-taille des agglomérations



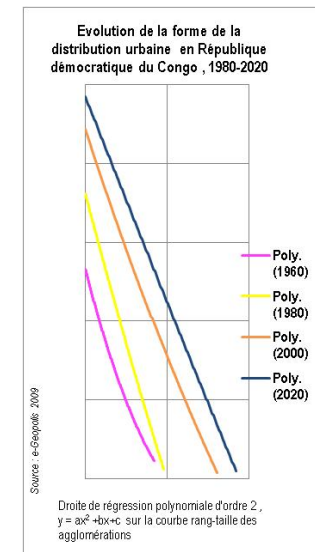
nationales à l'échelle du monde. Sa stabilité indique que la croissance des grandes métropoles régionales se fait en parallèle avec celle de la capitale.

Il s'est produit peu de changements dans la forme générale de la courbe de distribution rang-taille des agglomérations depuis 1960. Le réseau est hiérarchisé (valeurs de la pente proches de -1 sur toute la période) et la droite de régression (figure de droite) conserve une forme peu significative, sans concavité ni convexité globale. Dès 1960, on observe toutefois une tendance à l'étagement dans la partie haute de la distribution, repérable par un ressaut dans la courbe de distribution.

Cet étagement correspond à l'émergence de grands centres régionaux, dont le nombre s'élargit au fur et à mesure que le système urbain s'étoffe : 9 agglomérations secondaires de plus de 50 000 habitants en 1960, 13 de plus de 400 000 prévues en 2020 se détachent du reste de la distribution. En 2020, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Bukavu, Kananga, Goma pourraient dépasser ou frôler le million d'habitants dès les années 2020.

En revanche, la convexité de la partie basse de la courbe montre un déficit relatif en petites agglomérations. Ce déficit est typique des pays en situation de conflits : l'insécurité bloque l'émergence de nouvelles agglomération, en favorisant les villes existantes qui ont tendance à servir de refuge.

Malgré l'existence d'une puissante strate de grandes agglomérations secondaires, la primatie est relativement élevée et stable depuis 198. Avec une valeur de 5.5 (voir tableau précédent), elle est proche des moyennes



Les agglomérations

Le Congo démocratique se distingue par le nombre important de ses grandes villes et par leur croissance vertigineuse au XX^{ème} siècle.

- il contribue en effet à renforcer cette strate des grandes agglomérations qui fait souvent défaut dans les autres pays d'Afrique Centrale et Orientale. Ainsi, en dehors de la capitale, 15 agglomérations dépassent les 250 000 habitants en 2010 contre aucune en Ethiopie, qui est pourtant encore plus peuplée que le Congo démocratique. En Afrique, seuls le Nigéria et l'Afrique du Sud disposent d'une strate urbaine comparable.
- Encore plus remarquable est le fait qu'aucune agglomération du Congo ne dépassait les 10 000 habitants en 1910, c'est-à-dire un siècle auparavant. Les deux premières à franchir ce seuil furent Elisabethville (aujourd'hui : Lubumbashi) et Coquilatville (Mbandaka). Les villes congolaises sont encore plus récentes que celles du Nouveau-Monde. Il y a cent ans, alors que Kinshasa n'était encore qu'un village, Sydney, Buenos Aires, aussi bien que Los Angeles ou Johannesburg dépassaient déjà largement les 100 000 habitants². Au Nigéria, Lagos dépassait déjà les 50 000 habitants et desservait le dense réseau urbain des villes Yoruba.

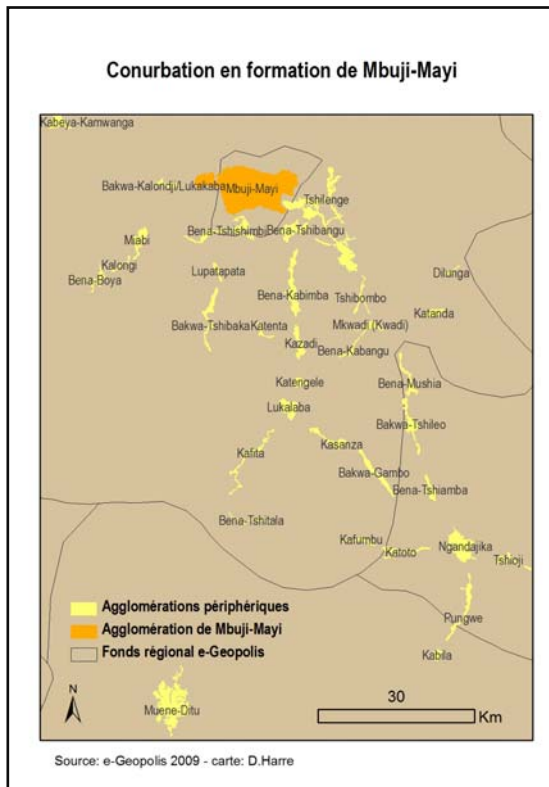
La croissance de **Kinshasa** est liée au cumul des fonctions administratives et économiques dès sa création en 1881 comme port-rupture de charge pour les marchandises puis de l'établissement d'entreprises industrielles au cours des années 1920. Entre 1920 et 1970 son taux de croissance annuel moyen est compris entre 10 et 20%. Depuis lors, et suivant une évolution classique des grandes villes dans le monde, sa croissance se tasse significativement : 6% par an en moyenne de 1970 à 1990 et 3% de nos jours. La superficie urbanisée, estimée à 12 hectares en 1968 (Pain, 1984), atteint 320 km² en 2009. L'agglomération s'étend vers le sud et déborde vers des zones incluses officiellement dans 'Kinshasa rural'. Cependant, la densité moyenne de l'agglomération d'environ 8 000 habitants, reste l'une des plus fortes d'Afrique.

La croissance urbaine du Congo a cependant été si spectaculaire que Kinshasa rassemble à peine un tiers de la population urbaine totale. Plus d'un autre tiers des urbains résidaient ainsi dans 15 agglomérations de plus de 250 000 habitants, dont Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Tshikapa, Uvira ou Bunia.

La population de **Lubumbashi**, chef-lieu du Katanga, a doublé entre 1980 et 2000 en dépit du marasme de l'économie minière et dépasse aujourd'hui largement le million d'habitants.

² Moriconi-Ebrard F., De Babylone à Tokyo, pp.317-319

Conurbation en formation de Mbuji-Mayi



La croissance de **Mbuji-Mayi**, troisième ville du pays et chef-lieu du Kasai oriental, n'est moins forte qu'en apparence, car une vaste conurbation se met en place le long des axes de communications au sud de l'actuelle agglomération (carte ci-contre), et qui devrait s'étendre rapidement sur plus de 100 kilomètres. Cette forme particulière s'explique par le fait que la forte densité rurale de cette région plate se combine avec une rareté des voies de communications, provoquant le rassemblement des activités et des habitants le long des routes qui se transforment en d'interminables corridors urbanisés. Egalement ville minière à l'origine, Mbuyi-Mayi s'est développée autour de l'activité diamantifère mais sa première grande phase d'expansion date de son statut de capitale de l'éphémère Etat minier du Sud Kasai (1960-1963) durant laquelle elle servit de ville-refuge. Sa population quintuple ainsi entre 1958 et 1963. (Bruneau, Fleuriot 1991). La ville s'étend principalement en quartiers 'spontanés' qui parfois s'insèrent entre les nombreux villages distants de 1 à 2 km qui s'égrènent le long des voies de circulation. A la fin des années 1980, les superficies bâties débordaient déjà les limites du périmètre municipal. (ibid, p.62) En 20 ans, elles ont été multipliées par dix, la superficie agglomérée étant proche de 110 km² au milieu des années 2000. Ce processus spatial se poursuit aujourd'hui très activement. L'agglomération de Mbuji-Mayi jouxte celle de Tshijenge, qui se prolonge en un long rhyssome le long de la route. Elle devrait absorber la succession de localités existantes par densification des périphéries des larges zones d'habitat dispersé dense, dont certaines constituent des agglomérations informelles identifiées par *e-Geopolis*, jusqu'à Ngandaliké et Rugwa distantes d'une centaine de kilomètres. A l'instar des périphéries spontanées de Mbuji-Mayi, ces expansions se font sans les aménagements et services nécessaires à ce niveau de densification de la population (estimée entre 2000 et 4000 habitants/km²).

Parmi les autres agglomérations de cette strate, **Tshikapa** (Kasai Occidental), née de l'extraction du diamant, apparaît pour la première fois au recensement de 1970 et compte près de 500 000 habitants en 2010, mais n'a obtenu le statut de ville qu'en 2003.

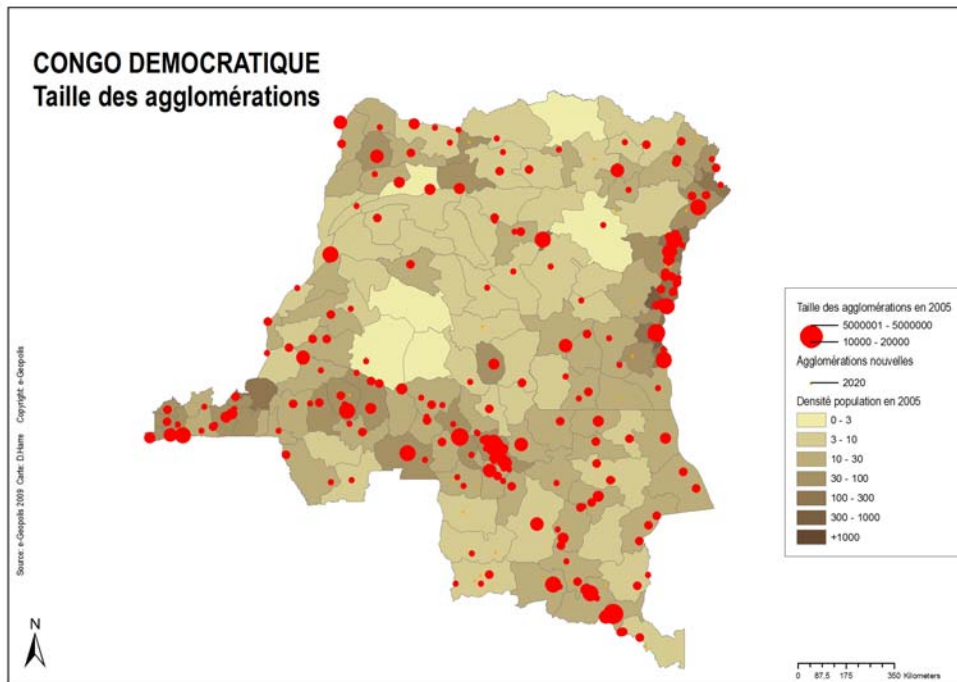
Uvira, au Sud-Kivu était une petite ville de 15 000 habitants en 1980. Trente ans plus tard, sa population atteint 311 000 habitants, tandis que Beni, dans la même province, ville caféière dans les années 1980-90 et quasi frontalière du Burundi, est passée de 4 000 habitants à 386 000 en 50 ans (1960-2010). Pourtant, ces deux villes ont constitué la porte d'entrée des deux dernières guerres. De même, **Bunia**, capitale d'une riche région frontalière de l'Ouganda en guerre depuis 1999 (Ituri), a vu sa population passer de 13 300 habitants en 1960 à 318 000 en 2010.

Evolution du nombre d'agglomérations par catégorie de taille et répartition de la population urbaine, 1950-2020

	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2005	2010e	2020e
Population des agglomérations									
10 000 - 20 000 hab.	84415	261938	640575	731016	819353	787777	1424093	1306457	1196624
20 000 - 50 000 hab.	164871	229000	885842	1146286	1514070	1970123	2881254	2984044	3561065
50 000 - 100 000 hab.	64974	364250	531838	726035	1047504	1083938	1343268	1913132	2829720
100 000 - 200 000 hab.	257219	434194	782044	1211481	1161989	1651034	1638823	1829848	1591230
200 000 - 500 000 hab.	0	451149	952727	1171549	1452416	2674788	3492453	3986622	4540803
500 000 - 1 000 000 hab.	0	0	0	0	1362568	2235355	2078473	3062208	4655518
1 000 000 - 5 000 000 hab.	0	0	1343003	2313899	4050531	0	1133529	1321609	2929050
plus de 5 millions hab.	0	0	0	0	0	5139167	6173892	7208618	9278069
Nombre d'agglomérations									
10 000 - 20 000 hab.	6	18	46	51	57	55	98	89	82
20 000 - 50 000 hab.	5	9	29	38	49	62	90	96	112
50 000 - 100 000 hab.	1	6	8	11	14	16	20	30	42
100 000 - 200 000 hab.	2	3	6	8	8	12	12	13	11
200 000 - 500 000 hab.	0	1	3	3	5	9	11	12	14
500 000 - 1 000 000 hab.	0	0	0	0	2	3	3	4	6
1 000 000 - 5 000 000 hab.	0	0	1	1	1	0	1	1	2
plus de 5 millions hab.	0	0	0	0	0	1	1	1	1
Nombre total d'agglomérations	14	37	93	112	136	158	236	246	270

Note 1: les données fournies pour 2010 et 2020 sont des estimations

Le semis des agglomérations

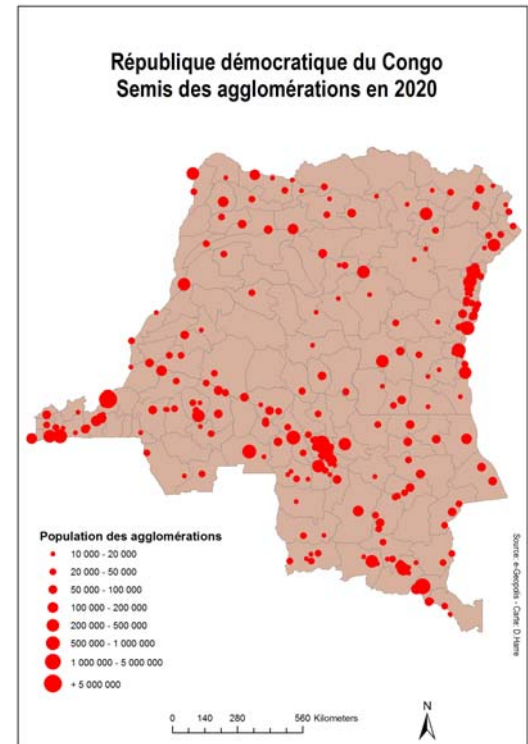
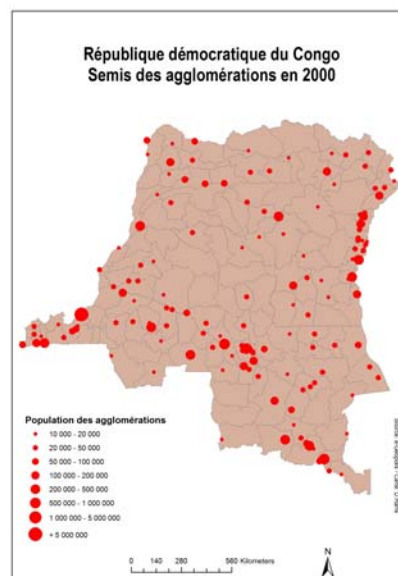
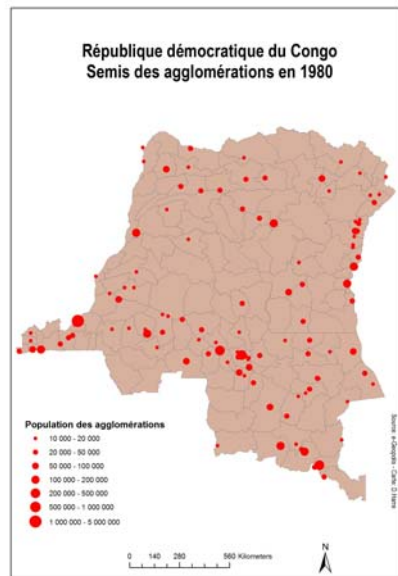
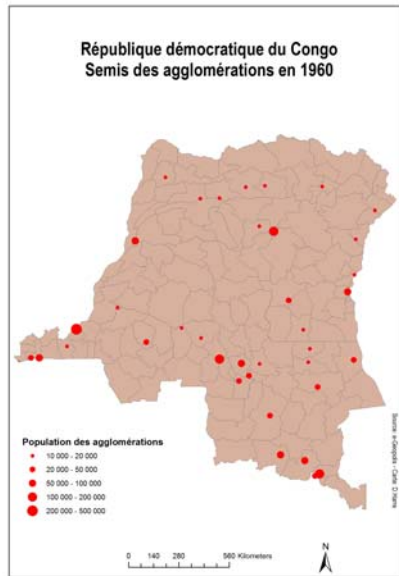


La distribution géographique des agglomérations de la RDC est indissociable des structures du peuplement (voir ci-dessus). Le développement du système urbain s'articule autour d'un immense vide central, du million de km². A l'intérieur de ce vide, les agglomérations sont rares et correspondent exclusivement aux chefs-lieux des grandes divisions administratives. La présence de ce vide permet de saisir pourquoi la quasi-totalité des villes sont repoussées près des frontières, ce qui, en l'absence d'un Etat fort, exacerbe sans cesse les tendances sécessionnistes et rend l'intégration nationale extrêmement difficile.

La plupart des agglomérations sont situées dans la partie sud du pays, le long d'un « arc urbain » long de 2 000 kilomètres qui d'ouest en est structure l'ensemble du territoire (Pourtier, 2008). C'est sur cet axe que sont situés les grands centres urbains de Kinshasa, Lubumbashi, Mbuyi-Mayi, et que se concentre la croissance urbaine, dans le cœur économique du Congo. Ainsi, la capitale elle-même est située sur la frontière du fleuve Congo. La deuxième agglomération du pays, Lubumbashi, est située à moins de 50 km de la frontière zambienne et est mieux reliée à l'Afrique du Sud qu'à Kinshasa, que ce soit par chemin de fer ou par route. Les grandes agglomérations du Kivu sont transfrontalières avec le Burundi. Goma avec le Rwanda. Matadi avec l'Angola et Zongo est une extension de l'agglomération de Bangui, capitale de la République Centrafricaine. Même

Kisangani, qui est la plus « centrale » sur le territoire de la RDC est quasi inaccessible par la route depuis Kinshasa. Tous les bords de ce vaste cercle ne sont pas tous également urbanisés. L'axe le plus dense est le bord sud, où l'on trouve les grandes mines de cuivre, d'étain et de diamant et un chapelet de petites agglomérations le long des voies de communication. Le semis le plus serré se trouve sur les hautes terres de la bordure orientale, où les densités rurales élevées sont propices à l'urbanisation in situ : on y trouve des processus d'urbanisation comparables aux pays de la région (Ouganda, Rwanda, Burundi, Kenya, Tanzanie...). Les bords nord et ouest sont les plus faiblement urbanisés. Le réseau urbain se disloque et peine à transpercer les immenses étendues forestières de ce vaste territoire, dont les étendues vides se poursuivent au-delà des frontières.

L'évolution des agglomérations, 1960-2020



MODULE II – FICHE SOURCES (METADATA)**LES SOURCES DEMOGRAPHIQUES**

En 2010, le dernier recensement de population datait de 1984. Avant cela, la couverture censitaire est régulière (enquête démographique de 1955-58, recensement de 1970). Les données les plus récentes émanent du recensement électoral de 2005.

Sources officielles sur la population

Date	Type de source démographique	Couverture
1948	Dénombrement administratif	Nationale
1955-1958	Enquête démographique par sondage	
1958	Dénombrement administratif	Nationale
1970	RGP Recensement Général de la Population	Nationale
1984	RGP Recensement scientifique de la population	Nationale
1994	Estimation (bureau statistique)	Nationale
2003-2004	Estimations Unité de Pilotage du Processus DSRP	Par province
2004 et 2005	Estimations de l'ONU-MODUC	183 villes
2005	Listes électorales de 2005	Population de plus de 18 ans

Source : voir module 6 : Références

Commentaire (méthodes d'énumération, couverture censitaire, fiabilité des sources)

- 2003-2004 : estimations de population publiées dans les monographies par provinces réalisées par l'Unité de Pilotage du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en 2005 ; les mailles retenues pour les estimations varient selon les provinces

Les sources utilisées par e-Geopolis

L'étude s'appuie sur les recensements de 1970 et de 1984 : les répertoires et atlas des « Collectivités » (maille équivalente au canton français) restituent la répartition géographique du peuplement sur une maille suffisamment fine pour recenser les principales agglomérations. Les localités les plus importantes sont en effet appelées « cités » et leur population distinguée à part. Les estimations de population de 1994 et 2004, issues de monographies régionales publiées en 2005 par le Ministère du Plan, comportent de très nombreuses lacunes en ce qui concerne la liste des « villes ». Elles ont néanmoins pu servir à calculer par interpolation la population des divisions administratives et des villes qui sont répertoriées. Le recensement électoral de 2005 (juillet) est considéré comme une source sérieuse et fiable par les experts. Les citoyens en âge de voter qui ne se sont pas inscrits sont rares et on a plutôt relevé des cas de fraude à la double inscription, qui ont néanmoins été corrigées par la suite. Les 25 021 703 électeurs inscrits correspondent cependant à la population de plus de 18 ans et non à la population totale. Il convenait donc de multiplier ce nombre par un coefficient. S'appuyant sur une publication réalisée par des démographes (Perspectives démographiques du Zaïre 1984-1999 et population d'âge électoral en 1993 et 1994), il est apparu de sensibles différences dans la pyramide des âges selon les régions. En supposant en outre que la structure par âge n'ait pas changé, nous avons appliqué les coefficients suivants :

Régions	Population électorale	Coefficient	Population totale
Bandundu	2 689 986	2,15	5 780 516
Bas-Congo	1 232 416	2,24	2 765 247
Equateur	2 541 927	2,12	5 389 401
Kasai-Occ	2 038 310	2,10	4 278 819
Kasai-Or	2 021 418	2,22	4 486 967
Katanga	3 517 922	2,15	7 563 532
Kinshasa	2 963 912	2,27	6 714 330
Orientale (Centrale)	3 257 291	1,88	6 122 758
Maniema	629 894	2,20	1 387 417
Nord Kivu	2 462 012	2,20	5 422 876
Sud Kivu	1 616 615	2,20	3 560 788
Total RDC	25 021 703		53 472 653

Combien d'habitants en RDC ?

- Il est à noter que, d'après le recensement électoral, la population totale du Congo s'est avérée sensiblement inférieure aux estimations habituellement données par les institutions internationales (pour 2005 : 59,1 millions selon La Banque Mondiale, FAO et ONU ; 62,7 millions selon la CIA, jusqu'à 77 millions selon d'autres sources). Ce décalage s'explique par le fait que ces sources utilisent des modèles de projections basés sur le recensement de 1984 qui n'ont jamais été réajustés.

- Les chiffres avancés par les ONG et des programmes d'aide sur le terrain aboutissent à des estimations encore plus élevées. En effet, les observateurs sont capables d'identifier l'afflux de migrants ou de réfugiés à un lieu de résidence, mais omettent de les soustraire au lieu de départ, qui n'est d'ailleurs pas forcément connu, vérifiable, ou simplement demandé. Il en résulte des doubles comptes qui font littéralement exploser les totaux.
- Dès le recensement de 1970, Léon de Saint-Moulin (AFRICA FOCUS Vol. 3. Nr. 1-2, 1987, pp.107-121) relevait des problèmes de surestimations considérables de la population dans certaines régions du Congo. Comme au Nigeria, l'enjeu était d'obtenir plus de représentation dans les instances politiques.
- Plus généralement, « le nombre faisant souvent la force », on peut penser que de nombreux acteurs ont, et de bonne guerre, davantage à gonfler l'estimation du nombre d'habitants qu'à les sous-estimer : pour réclamer davantage d'aide, obtenir plus de sièges à une assemblée, plus d'armes, plus d'équipements, etc.
- Enfin, si certains resteront encore sceptiques sur l'estimation que nous donnons pour 2005, il convient de rappeler que les 59 millions d'habitants avancés par l'ONU sont de toute façon atteints dès 2009.

LES DIVISIONS TERRITORIALES

Le découpage est resté stable entre les recensements de 1970 et de 1984 (hormis quelques modifications mineures dont il a été tenu compte), ainsi qu'en 2005.

EVOLUTION DU DECOUPAGE TERRITORIAL DECENTRALISE OU DECONCENTRE

Une Loi de Décentralisation est inscrite dans la nouvelle constitution de 2006. Elle prévoit la création de 25 provinces + celle de Kinshasa. Les changements majeurs concernent la substitution de 19 nouvelles provinces aux 4 provinces du Bandundu, Equateur, Haut Congo et Katanga. Les communes sont incluses dans les limites des 'Villes' à la manière des arrondissements de grandes villes en France. Une ville peut comporter une ou plusieurs communes. Les communes ont des superficies officielles.

En 2008, Roland Pourtier (p.33) constate : « *Les réformes de l'organisation territoriale, y compris celle qui est inscrite dans la Constitution de 2006, n'induisent pas de véritable redécoupage: il s'agit plutôt de réagencement d'entités territoriales dont l'assiette spatiale est à peine modifiée. En s'appuyant sur des structures territoriales existantes, les législateurs ont joué la continuité. Leur audace s'est limitée à quelques modifications, dont la fusion des trois districts du Bas-Congo dans une unique province (Kongo Central)* ».



Dans cette logique, le nouveau découpage administratif inscrit dans la nouvelle Constitution du 13 mai 2006 – mais qui n'est pas encore effectif - rappelle celui mis en place en 1962-63 avec ses 21 provinces en remplacement du découpage en 6 provinces en vigueur au moment de l'Indépendance. Les changements concernent donc moins les délimitations territoriales que les nomenclatures et les statuts, notamment par la promotion d'entités territoriales. De la même façon, en 1964, les districts avaient été érigés en provinces. (ibid)

EVOLUTION DU DECOUPAGE ADMINISTRATIF

Date	Niveau c3		Niveau c4		Niveau c5		Niveau c6		Niveau c7		Niveau c8	
	Nom	nb										
1888	districts	11										
1970	provinces	11	Sous-région/ville	41	Zone/ville	223	–	–	Collectivité/cité	903	Localités/ villages	
1984	provinces	11	Sous-région/ville	41	Zone/ville	223	–	–	Collectivités/cité	903	Localités/ villages	
2005	provinces	11	Districts et villes	41	Territoires	150			collectivités		villages	21 874

Note : Le nombre d'entité données est celui utilisé par la base de données e-Geopolis.

Les villes ont tendance à être remontées dans la hiérarchie en fonction de leur importance. En revanche, par facilité, la province de Kinshasa (9 965 km²) est parfois considérée, à tort, comme une « ville » alors qu'elle est subdivisée comme les autres provinces. L'agglomération centrale ne couvre que 320 km², s'étend sur plusieurs subdivisions, mais certaines subdivisions sont situées totalement en dehors de l'agglomération (zones de Nsele et de Maluku).

En 2005 : une quinzaine de « territoires » sont des ville, mais leur territoire est souvent beaucoup plus vaste que l'agglomération.

Explication des catégories

- **Districts** : constituent le maillage initial de l'Etat Indépendant du Congo
- Les **provinces** remplacent les districts au premier niveau du maillage administratif au tournant des années 1940-1950 alors que le nombre des districts a fortement augmenté. Jusqu'à la fin des années 1980, cependant, un certain nombre de divisions administratives passeront du statut de province à districts et/ou de districts à province au gré des remaniements.
- Les **territoires (zones)** furent créés entre 1912 et 1914 et étaient dénommés soit par le nom du chef-lieu, de l'ethnie, d'un cours d'eau ou autre élément topographique.
- Les **collectivités** correspondent dans les zones rurales à la 'chefferie', unité politique du pouvoir coutumier. Les **cités** sont des villes extraites des chefferies comme entités indépendantes de même niveau.
- Les divisions administratives de niveau c3 à c7 ont une superficie définie officiellement

LES UNITES DE PEUPEMENT (settlements)

Terminologie et définition des unités de peuplement local (village, hameaux, localités, campements, chantiers ...)

L'unité administrative la plus petite est la localité ou le village. L'inventaire des villages n'est pas clairement établi par l'administration. Il n'existe pas de limites territoriales officielle et les toponymes sont instables dans le temps et par leur orthographe.

SOURCES OFFICIELLES DE L'URBAIN**Définitions officielles de l'urbain**

Au recensement de 1984, les villes étaient identifiées comme telles à différents niveaux administratifs (de c3 à c6), et les localités urbaines de niveau « collectivité » (c7) étaient appelées « cité ». Néanmoins, de nombreuses agglomérations n'ont été identifiées ni comme « ville » ni comme « cité ». C'est le cas de Bunia, qui avait déjà entre 55 000 et 60 000 habitants. Mais plus fréquemment, c'est le cas de plusieurs dizaines de gros villages du Kivu, qui restent classés comme des « villages ». La situation est encore plus confuse lorsqu'on assiste à la fusion morphologique de villages - par exemple le long d'une route - sans que l'ensemble soit reconnu comme une agglomération.

Bien qu'un certain nombre d'entités administratives ont le statut de Ville, aucune définition récente de l'urbain ne semble fixée officiellement ; par exemple, les mesures de l'urbain varient très fortement dans les monographies établies en 2005 dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les rédacteurs de la monographie du Nord Kivu ont choisi les localités de plus de 4 500 habitants alors que ceux en charge de la province de Katanga ont établi la limite inférieure de l'urbain à 100 000 habitants.

Comme dans tous les très grands pays, le problème de l'adoption d'une définition statistique de l'urbain à l'échelle nationale réside dans l'extrême diversité de ses densités démographiques et de ses formes de peuplement. Sur les hautes terres, un village de 10 000 et 15 000 habitants est un bourg banal. En milieu forestier un bourg de quelques centaines d'habitants peut au contraire apparaître comme un véritable petit centre urbain, tant le peuplement sédentaire est lâche et les agglomérations rares.

Le même problème est repérable à tous les niveaux de la hiérarchie administrative : avec 18 000 habitants, Zongo (située en face de Bangui, dans une région très peu dense) était dès 1984 remontée au niveau de Sous/Région (niveau c4), tandis qu'Uvira (Kivu), Kalemie (Katanga) et Isiro (Orientale), avec plus de 70 000 habitants chacune étaient de simples cités (niveau c7).

Enfin, au niveau local, il est possible que des blocages politiques empêchent ponctuellement l'accession d'agglomération au statut de « ville », qui peut entraîner une perte de contrôle du pouvoir coutumier.

La liste de villes publiée par l'ONU-MODOC comporte 183 villes dont la plus petite aurait 1692 habitants. On y relève toutefois de nombreuses omissions de villes qui, pourtant, étaient des cités en 1984, voire dès 1970. De ce fait, on peut penser que d'autres villes, apparues depuis 1984 ont également été oubliées. Plusieurs hypothèses sont plausibles : a) La définition aurait changé et certaines « cités » ne seraient plus reconnues comme des villes ; b) Les « villes » omises auraient été dépeuplées en 1994 à causes de guerres ou de conflits locaux ; c) Il s'agit de simple omissions par insuffisance de documentation ; d) Il s'agit d'omissions volontaires dissimulant des intérêts politiques ou stratégiques.

Comparaison avec les données e-Geopolis : e-Geopolis identifie un nombre plus élevé d'agglomérations que de « villes » et « cités » officielles et ce, en dépit du fait que certaines cités, insuffisamment peuplées, ne sont pas incluses dans la liste des agglomérations de plus de 10 000 habitants. Certaines agglomérations de plus de 10 000 habitants identifiées par l'Etude n'apparaissent pas dans le recensement de 1984 (Bunia qui à cette date avait déjà entre 55 000 et 60 000 habitants), ni dans les listes du recensement électoral, ni dans la liste de l'ONU-MODOC (une trentaine environ).

MODULE II – REFERENCES & ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Bruneau, Jean-Claude ; Flouriot, Jean (1991) Etude des espaces urbains et péri-urbains par télédétection : exemples de Lubumbashi et de Mbuji-Mayi (Zaire), In *Urbanisation et développement dans les pays tropicaux* – sous la direction de Pierre Vennetier, Editions CEGET (Centre d'Etudes de Géographie Tropicale), Bordeaux ; pp. 55-68

Croc, Marie-France et Missier, François (2006) Géopolitique du Congo (RDC) Editions Complexes

Guichaoua, André (2005) Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique Centrale et Orientale – Editions Karthala, Paris

Malu-Malu, Jean-Jacques Arthur (2002) Le Congo Kinshasa – Editions Karthala, Paris

Pain, Marc (1984) Kinshasa, la ville et la cité - Editions de l'ORSTOM Etudes urbaines, Paris

Pourtier, Roland (2008) Reconstruire le territoire pour reconstruire l'État : la RDC à la croisée des chemins - Afrique contemporaine, 2008/3 - N° 22, pp. 23-52